

Le 08 novembre 2019

Bilan de l'opération une journée au château de Talcy et Cheverny

Du 21 septembre au 20 octobre 2019

GRATUITÉ 2019

DU 21 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL OFFRE AUX LOIR-ET-CHÉRIENS
L'ENTRÉE DE CHEVERNY ET DE TALCY !



CHEVERNY



TALCY

Pour la troisième année consécutive, le conseil départemental de Loir-et-Cher a proposé aux loir-et-chériens la possibilité de visiter deux châteaux gratuitement au début de l'automne du 21 septembre au 20 octobre 2019.

Pour cette année 2019, le château de Talcy, qui appartient au Centre des Monuments Nationaux et le château de Cheverny, site privé, ont été retenus. En un mois, 34 000 personnes ont bénéficié de cette gratuité.

Pour Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, cette opération est un marqueur identitaire qui s'installe durablement dans le paysage touristique en direction des habitants :

« Ce dispositif de gratuité, chaque année à l'automne, est un rendez-vous très attendu par les loir-et-chériens, comme en témoignent les nombreux appels reçus dès la fin du printemps. Cette offre culturelle et touristique permet aux habitants de (re)découvrir des châteaux et jardins plus ou moins connus, de devenir des ambassadeurs de notre territoire. Cette opération est une fois encore un beau succès populaire, malgré un léger recul du nombre total des visites par rapport à 2018. Plusieurs raisons sans doute, une météo plus capricieuse notamment certains week-ends marqués par des records l'an dernier ; des contraintes plus fortes d'accès connues dès l'origine avec des mesures de sécurité moins exigeantes dans des jardins ouverts au grand air, mais aussi avec Cheverny, château majeur du Loir-et-Cher un site doté d'une meilleure visibilité auprès des habitants et jouissant d'une plus forte notoriété ; qui ne connaît pas Cheverny ? dont les propriétaires organisent régulièrement et depuis plusieurs années de nombreuses animations (fêtes des plantes par exemple). Nous le savions mais nous avions à cœur de permettre au plus grand nombre de visiter ce lieu, emblème de notre département. Le Château de Talcy a pour sa part remporté un franc succès et dépassé, en terme de fréquentation, tous les objectifs et espoirs de l'équipe du Centre des Monuments Nationaux. Cette réussite me conforte dans la pertinence de l'opération qui sera prolongée l'année prochaine. Je dévoilerai les deux sites retenus en janvier 2020 lors de la cérémonie des vœux ».

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Château de Cheverny : 20 000 visiteurs

- Les adultes représentent 76,5% des visiteurs, les moins de 18 ans 23,5% ; à noter que la part des moins de 18 ans est légèrement plus forte qu'à Chaumont-sur-Loire (20%).
- Près de 51% des visiteurs sont issus du bassin ligérien, 20% de la Vallée du Cher, 10% du Vendômois, 8% de la Beauce, 7% de Sologne, 4% du Perche.
- 400 visiteurs par jour en moyenne en semaine sur le mois de l'opération (100 de moins qu'à Chaumont-sur-Loire), 2 400 sur les week-end (4 800 à Chaumont-sur-Loire)



Pour Charles-Antoine de Vibraye, propriétaire du Château de Cheverny :

« Le Domaine de Cheverny est ravi d'avoir participé à cette nouvelle campagne de gratuité d'accès à nos Monuments Historiques. Tout le concept et tout le mérite en reviennent bien naturellement au Conseil Départemental. Nous avons tout particulièrement apprécié la qualité de l'organisation de leurs équipes d'accueil qui, une fois n'est pas coutume, ont souvent dû s'accommoder de conditions météorologiques pas tout à fait favorables aux sorties culturelles. Mais par-dessus tout, cette opération a permis à nos proches concitoyens de s'appropriier, si besoin était, un patrimoine local dont ils ne manqueront pas de vanter les mérites bien au-delà des limites départementale ».

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Château de Talcy : 13 600 visiteurs



- Les adultes représentent 80% des visiteurs, les moins de 18 ans 20% ; là encore la part des moins de 18 ans est plus forte qu'au jardin du Plessis-Sasnières (14,5%).
- Un peu plus de 51% des visiteurs sont issus du bassin ligérien, 15% de la Vallée du Cher, 14% du Vendômois, 8% de la Beauce, 8% de Sologne, 4% du Perche.

Comme en 2018, des loir-et-chériens ont traversé le territoire pour aller découvrir le château de Talcy, notamment depuis la Sologne (Salbris, Lamotte-Beuvron, Theillay...) ou de la Vallée du Cher (Montrichard, Noyers-sur-Cher, Selles-sur-Cher....).

Environ 315 visiteurs par jour en moyenne en semaine sur le mois de l'opération (environ 100 de plus qu'à Sasnières), 1 640 sur les WE (1 300 à Sasnières).

Pour mémoire, le Château de Talcy a reçu 13 300 visiteurs en 2018.

Pour Martine Royer-Valentin, administratrice des châteaux de Châteaudun, Fougères-sur-Bièvre et Talcy et des tours de la cathédrale de Chartres :

« Le Centre des monuments nationaux se réjouit de sa participation à cette très belle opération unique en France. Elle a permis à un public intergénérationnel et familial de (re)découvrir deux fleurons du patrimoine dans des conditions exceptionnelles d'accès. Il faut saluer les retombées de cet énorme coup de projecteur en 2019 comme celles espérées sur les années à venir.

Je remercie chaleureusement le conseil départemental et son Président, Nicolas Perruchot, pour cette initiative remarquablement menée par des équipes dynamiques et professionnelles ».

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Rappel des éditions précédentes :

En 2018, 43 000 loir-et-chériens ont profité de l'opération « gratuité » pour visiter le domaine de Chaumont-sur-Loire et le jardin de Plessis Sasnières.

Pour cette 2e année, le Conseil départemental avait en effet organisé en 2018 un mois d'accès gratuit à des sites patrimoniaux du département.

Le succès de la première édition en 2017 avec les 41 155 loir-et-chériens accueillis à Chambord ne se dément pas. L'attrait des habitants du département pour leur patrimoine se confirme, cette opération « gratuité » est un réel succès populaire.

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12